

Civiliste, commercialiste, processualiste, internationaliste et comparatiste à ses heures, attentif au droit public, François Terré est l'un des rares juristes contemporains capables d'embrasser notre système juridique dans sa quasi totalité, après en avoir exploré tous les détours. Philosophe, sociologue, il réalise l'exigence scientifique la plus haute : connaître l'objet de son étude de l'intérieur mais aussi le comprendre de l'extérieur.

Rassemblant 55 contributions, ces *Mélanges* sont ordonnés autour du thème de *L'avenir du droit*, en pensée pour un dédicataire toujours intrigué et intéressé par le nouveau. Ils sont, à la charnière de deux millénaires, l'occasion d'un bilan prospectif dont les touches optimistes ou pessimistes au gré des tempéraments de chacun ainsi que des sujets abordés, brossent un tableau des pesanteurs et des avancées de notre système juridique et, à travers elles, des bouleversements de notre société.

